



Conseil économique et social

Distr. générale
24 février 2017
Français
Original : anglais

Commission de la science et de la technique au service du développement

Vingtième session

Genève, 8-12 mai 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation
2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international
3. Science et technique au service du développement :
Thèmes prioritaires :
 - a) Nouvelles démarches d'innovation à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable ;
 - b) Garantir la sécurité alimentaire d'ici à 2030 : le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation
4. Présentation des rapports sur les examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation
5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la vingtième et unième session de la Commission
6. Ordre du jour provisoire et documentation de la vingt et unième session de la Commission
7. Adoption du rapport de la Commission sur sa vingtième session



Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

1. L'article 7 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social dispose qu'au début de chaque session, les commissions adoptent l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour provisoire et la documentation de la vingtième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement ont été approuvés par le Conseil dans sa décision 2016/254 du 27 juillet 2016.

2. Conformément à l'usage, à sa 8^e séance plénière, le 13 mai 2016, la Commission a élu par acclamation le Bureau de sa vingtième session, composé comme suit :

Vice-Présidents : A. Min Tjoa (Autriche)
Benedicto Fonseca Filho (Brésil)
Peter Major (Hongrie)
Joseph Noël Etienne Ghislain Sinatambou (Maurice)

3. La Commission a reporté l'élection du président issu des États d'Asie et du Pacifique. Le 24 janvier 2017, les États d'Asie et du Pacifique ont approuvé la candidature de Ruijun Wang (Chine) au poste de Président de la vingtième session de la Commission. M. Wang sera élu par la Commission à la première séance de sa vingtième session, le lundi 8 mai 2017, et, conformément à l'usage, fera office de Président désigné avant son élection. Conformément à la pratique de la Commission, l'un des Vice-Présidents fera également office de rapporteur.

4. Le projet d'organisation des travaux de la Commission à sa vingtième session (annexe I) a été établi en application des décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, en vue de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour dans les limites du temps disponible et compte tenu des services de conférence alloués à la Commission. Le calendrier est proposé à titre indicatif et provisoire ; au cas où la Commission achèverait l'examen d'un point de l'ordre du jour plus tôt que prévu, elle pourrait passer immédiatement au point suivant.

5. La Commission se réunira du lundi 8 au vendredi 12 mai 2017. Les séances du matin se tiendront de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi, de 15 heures à 18 heures.

6. La liste des membres actuels de la Commission figure à l'annexe II.

Contribution de la Commission au débat de haut niveau de 2017 du Conseil économique et social

7. La résolution 70/1 de l'Assemblée générale, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », a été adoptée en septembre 2015. Le Conseil économique et social soutiendra la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en examinant en 2017 le thème suivant : « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions en promouvant le développement durable, en créant des débouchés et en s'attaquant aux problèmes connexes ».

8. Conformément aux dispositions des paragraphes 8 et 9 de l'annexe de la résolution 68/1 de l'Assemblée générale¹, une table ronde ministérielle sera organisée le lundi 8 mai 2017 dans la matinée pour débattre du thème retenu par le Conseil économique et social pour l'année 2017. Les discussions seront centrées sur la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation à l'élimination de la pauvreté sous toutes ses

¹ Intitulée : « Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social ».

formes et dans toutes ses dimensions et les résultats de ces discussions seront consignés dans un résumé du Président qui sera présenté au Conseil, pour examen à son débat de haut niveau (du 17 au 20 juillet 2017).

Documentation :

E/CN.16/2017/1 Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux

Point 2

Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international

9. Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) sous l'égide des Nations Unies, s'est tenu en deux phases – en 2003 à Genève et en 2005 à Tunis. Dans la Déclaration de principes de Genève, les participants à la première phase du Sommet mondial ont proclamé une volonté et une détermination communes d'édifier une société de l'information à dimension humaine, intégrée et privilégiant le développement. Lors de la seconde phase du Sommet, les participants ont entériné les résultats de la première phase et adopté l'Engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, qui portaient notamment sur les mécanismes financiers et la gouvernance d'Internet.

10. Dans l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, le Conseil économique et social a été prié de superviser, à l'échelle du système des Nations Unies, le suivi des conclusions des phases de Genève et de Tunis du Sommet. À cet effet, il lui a été demandé de réexaminer le mandat de la Commission et notamment d'envisager de la renforcer, en tenant compte de l'approche multiparties prenantes (Agenda de Tunis, par. 105).

11. Dans sa résolution 2006/46 relative à la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et au réexamen de la Commission de la science et de la technique au service du développement, adoptée le 28 juillet 2006, le Conseil économique et social a décidé que la Commission devait l'aider efficacement en tant que centre de coordination pour le suivi à l'échelle du système des progrès réalisés dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet et lui donner des avis à cet égard, notamment en formulant à son intention des recommandations visant à promouvoir la mise en œuvre de ces textes.

12. Dans sa résolution 2007/8 relative à la circulation de l'information pour le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information, adoptée le 25 juillet 2007, le Conseil a prié le Secrétaire général d'informer chaque année la Commission de la mise en œuvre des textes issus du Sommet, notamment de tous les services en ligne. À cet égard, il a prié les organisations chefs de file des Nations Unies, les commissions régionales de l'ONU, les entités facilitant les travaux portant sur le thème principal, l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et des communications au service du développement et, selon qu'il conviendrait, d'autres entités, de soumettre au secrétariat de la Commission leurs rapports respectifs, qui serviraient de base à l'élaboration du rapport annuel du Secrétaire général à la Commission.

13. Le rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international (A/72/64-E/2017/12) vise à établir un bilan de l'action engagée et met en avant des exemples de bonnes pratiques afin de les échanger et de partager les enseignements tirés. Le rapport de 2016 s'appuie sur les conclusions et recommandations de la réunion-débat organisée par la Commission à Genève (Suisse) en janvier 2017, des contributions d'entités et d'institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres ouvrages pertinents. La Commission examinera et évaluera les progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet aux niveaux régional et international, comme l'a demandé le Conseil économique et social dans sa résolution 2006/46.

14. La Commission entendra un exposé sur les progrès accomplis par le Groupe de travail sur le renforcement de la coopération. Dans sa résolution 70/125, intitulée « Document final de l'examen décennal de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information », l'Assemblée générale a prié le Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement de créer un groupe de travail chargé d'élaborer des recommandations sur la poursuite du renforcement de la coopération, suivant les modalités prévues dans l'Agenda de Tunis, et de faire rapport à la Commission à sa vingt et unième session. Le Groupe de travail s'est réuni deux fois (le 30 septembre 2016 et les 26 et 27 janvier 2017). Il devrait tenir une troisième réunion du 3 au 5 mai 2017.

Documentation :

- A/72/64-E/2017/12 Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international
- E/CN.16/2017/CRP.1 Report on the intersessional panel meeting
- E/CN.16/2017/CRP.2 Implementing World Summit on the Information Society Outcomes, 2016

Point 3

Science et technique au service du développement

15. Dans sa résolution 2006/46 (par. 4), le Conseil économique et social a décidé que la Commission serait le centre de coordination pour le suivi à l'échelle du système des progrès réalisés dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information, tout en continuant à s'acquitter de son mandat initial portant sur la science et la technique au service du développement.

16. Conformément à son mandat, la Commission étudie, lors de chaque cycle annuel, deux thèmes prioritaires.

17. Les thèmes prioritaires au titre de ce point qui seront abordés par la Commission sont les suivants :

- a) Nouvelles démarches d'innovation à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable ;
- b) Garantir la sécurité alimentaire d'ici à 2030 : le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation.

18. En choisissant ces thèmes, la Commission comptait que les conclusions y relatives permettraient de nourrir les discussions engagées lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui examinera en 2017 le thème : « Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation » et les objectifs de développement durable 1, 2, 3, 5, 9, 14 et 17.

19. Pour contribuer à une meilleure compréhension de ces thèmes et aider la Commission dans ses délibérations à sa vingtième session, une réunion-débat s'est tenue à Genève du 23 au 25 janvier 2017. La Commission sera saisie du rapport de cette réunion.

Documentation :

- E/CN.16/2017/2 Nouvelles démarches d'innovation à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable
Rapport du Secrétaire général
- E/CN.16/2017/3 Garantir la sécurité alimentaire d'ici à 2030 : le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation
Rapport du Secrétaire général
- E/CN.16/2017/CRP.1 Report on the intersessional panel meeting

Point 4**Présentation de rapports sur les examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation**

20. Ce point permettra de rendre compte des examens de la politique nationale de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a récemment organisés afin d'aider les pays en développement à définir les mesures à prendre pour intégrer cette politique dans leur stratégie nationale de développement. Des informations seront également échangées sur les progrès accomplis, les leçons retenues et les problèmes rencontrés dans l'application des recommandations formulées lors d'examens précédents, conformément à la résolution 70/213 de l'Assemblée générale et à la résolution 2016/23 du Conseil économique et social.

21. La Commission entendra des exposés sur les examens de la politique nationale de la STI de la République islamique d'Iran et du Rwanda. Les pays dont la politique de la STI a été examinée au cours des dernières années seront invités à présenter leurs activités de suivi.

Point 5**Élection du Président et des autres membres du Bureau de la vingt et unième session de la Commission**

22. Conformément à l'usage, à la fin de sa vingtième session, la Commission élira, pour sa vingt et unième session, un président et quatre vice-présidents, dont un fera également office de rapporteur.

Point 6**Ordre du jour provisoire et documentation de la vingt et unième session de la Commission**

23. Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa vingt et unième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront soumis pour examen.

Point 7**Adoption du rapport de la Commission sur sa vingtième session**

24. Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur des commissions techniques, la Commission présentera au Conseil économique et social un rapport sur les travaux de sa vingtième session.

Annexe I

Projet d'organisation des travaux

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/sujet examiné</i>	<i>Programme</i>
Lundi 8 mai		
10 heures	1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation	Déclarations liminaires Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
	Contribution de la Commission au thème de la session de 2017 du Conseil économique et social : « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions en promouvant le développement durable, en créant des débouchés et en s'attaquant aux problèmes connexes »	Table ronde ministérielle suivie d'un dialogue
15 heures	2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	Présentation du rapport du Secrétaire général
	Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information	Table ronde ministérielle suivie d'un débat général
Mardi 9 mai		
10 heures	2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	Débat général (<i>suite</i>)
15 heures	3. Science et technique au service du développement Thèmes prioritaires : b) Garantir la sécurité alimentaire d'ici à 2030 : le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation	Présentation et débat général
Mercredi 10 mai		
10 heures	4. Présentation des rapports sur les examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation	Présentation suivie d'un débat
15 heures	3. Science et technique au service du développement Thèmes prioritaires : a) Nouvelles démarches d'innovation à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable	Présentation et débat général

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/sujet examiné</i>	<i>Programme</i>
Jeudi 11 mai		
10 heures	Consultations informelles	Présentation de projets de proposition suivie d'un débat
15 heures	Consultations informelles	Débat sur les projets de proposition (<i>suite</i>)
Vendredi 12 mai		
10 heures et 15 heures	Consultations informelles	Poursuite du débat sur les projets de proposition, si nécessaire
	5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la vingt et unième session de la Commission	Élection du Bureau
	Décisions concernant les projets de proposition	Adoption des projets de proposition
	6. Ordre du jour provisoire et documentation de la vingt et unième session de la Commission	Adoption du projet d'ordre du jour provisoire de la prochaine session
	7. Adoption du rapport de la Commission sur sa vingtième session	Adoption du projet de rapport
	Clôture de la session	

Annexe II**Membres de la Commission de la science et de la technique
au service du développement à sa vingtième session**

(43 membres ; mandat de quatre ans)

<i>Composition*</i>	<i>Mandat expirant le 31 décembre</i>
1. Allemagne	2020
2. Angola	2018
3. Arabie saoudite	2020
4. Autriche	2020
5. Bolivie (État plurinational de)	2018
6. Brésil	2020
7. Bulgarie	2018
8. Burkina Faso	2020
9. Cameroun	2020
10. Canada	2018
11. Chili	2020
12. Chine	2018
13. Côte d'Ivoire	2018
14. Cuba	2018
15. El Salvador	2020
16. États-Unis d'Amérique	2018
17. Fédération de Russie	2020
18. Hongrie	2020
19. Inde	2018
20. Iran (République islamique d')	2018
21. Japon	2020
22. Kazakhstan	2020
23. Kenya	2018
24. Lettonie	2018
25. Maurice	2018
26. Mauritanie	2018
27. Nigéria	2020
28. Ouganda	2018
29. Pakistan	2018

<i>Composition*</i>	<i>Mandat expirant le 31 décembre</i>
30. Pérou	2018
31. Pologne	2018
32. Portugal	2020
33. République démocratique du Congo	2020
34. République dominicaine	2018
35. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2018
36. Suède	2018
37. Suisse	2020
38. Thaïlande	2018
39. Turkménistan	2020
40. Turquie	2018

* Le Conseil économique et social a reporté l'élection d'un membre issu du Groupe des États d'Afrique, d'un membre issu du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et d'un membre issu du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, dont les mandats débiteront à la date de leur élection et arriveront à échéance le 31 décembre 2020.